

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Veronique Naud](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2814377a77f59179e701c00a>

Date d'obtention : 2021-04-22 14:06:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Tout d'abord, je suis emballée par le processus qui sera bien encadrer avec des démarches claires à suivre. Je suis surprise par la dernière question du quiz disant que nous devons confisquer le cellulaire du jeune. J'ai beaucoup d'années d'expériences derrière moi et cet aspect ne m'avait jamais été dit. C'est rassurant de savoir le chemin exact à prendre pour ce type d'intervention.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

J'aurai enfin un protocole, une structure claire pour intervenir adéquatement. D'une situation à l'autre ce n'est jamais pareil, mais avec le protocole, je vais être facilement diriger pour travailler efficacement et pouvoir rassurer les jeunes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Tout d'abord, agir avec bienveillance, rapidement et en vérifiant qu'il y a bien un impact sur le plan scolaire. M'assurer de travailler avec le questionnaire et de ne pas mettre des mots dans la bouches des jeunes.